

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16720**

Intitulé

MASTER : MASTER Master Domaine Droit - Mention Droit du Patrimoine - Spécialité Droit des assurances

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université de Poitiers

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'Université de Poitiers, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master mention « Droit du patrimoine, spécialité Droit des assurances, prépare tout particulièrement aux activités de gestionnaire de contrats et de dossier d'indemnisation tout en offrant aux étudiants une culture juridique approfondie sur les grandes questions du droit des assurances et de l'épargne individuelle et collective. Le niveau de formation à Bac + 5 doit permettre une évolution rapide vers des postes d'encadrement.

Lorsqu'il est affecté à un service de gestion de dossiers sinistres, le professionnel titulaire du Master intervient en cas d'événement dommageable (accident, incendie, accident corporel...) subi par un assuré. Il vérifie les garanties, apprécie les responsabilités, évalue le montant des dommages et fait procéder au versement des indemnités dues à l'assuré ou aux victimes. Il doit être en mesure d'agir dans le cadre contentieux encas de différend avec un assuré ou avec un tiers et d'exercer les recours que commande la gestion des dossiers d'indemnisation. Sa formation supérieure en droit des assurances et de la responsabilité lui permet de gérer les contentieux complexes tant sur un plan national qu'international et d'anticiper les évolutions légales et jurisprudentielles.

Un professionnel titulaire du Master est aussi susceptible d'informer, de conseiller et de vendre à une clientèle de particuliers et d'entreprise des produits d'assurance et d'épargne. Après avoir établi un diagnostic des risques, il propose des solutions adaptées aux besoins de ses clients. Il veille à la conclusion des contrats d'assurance, soit par référence à des contrats préétablis, soit par application et adaptation de clauses-types selon leur degré de complexité (automobile, habitation, santé, maladie...) . Il examine régulièrement avec ses clients l'évolution de leur situation personnelle et professionnelle et modifie, en conséquence leurs garanties ou leur propose de nouveaux contrats. Sa formation supérieure en droit des assurances de personnes et de l'épargne lui permet d'imaginer des solutions originales et particulièrement adaptées au besoin de ses interlocuteurs, tout en maîtrisant les risques juridiques liés à leur éventuelle nouveauté.

- connaissance parfaite de l'environnement législatif, jurisprudentiel et doctrinal
- autonomie décisionnelle dans la gestion des dossiers sinistres
- capacité d'analyse et de synthèse, de rigueur et d'organisation, d'écoute et d'esprit d'équipe
- aptitude à la rédaction, suivi des dossiers, rédaction de documents contractuels, de documents d'information
- compétence commerciale, connaissance des modes de distribution de l'assurance et des techniques de vente
- capacité à conduire des études documentaires spécialisées, veille juridique, appui technique aux entités de l'entreprise
- aptitude au conseil apporté aux décideurs
- aptitude à l'appréhension de secteurs spécifiques d'assurance (particuliers, agricole, industrielle...)
- maîtrise des outils bureautique (Word, Excel, Powerpoint)
- maîtrise d'une langue étrangère, si possible de la langue anglaise
- aptitude à la lecture de documents comptables, connaissances minimales en actuariat

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille en entreprise d'assurance, en cabinet de courtage ou dans une agence.

Rédacteur contentieux auto et IARD, risques mobiliers et immobiliers, risques du particulier et risques de l'entreprise, Gestionnaire de dossiers sinistres corporels et IARD, Rédacteur chargé de l'indemnisation, Chargé de règlement, Evalueur, Inspecteur - régulateur, Rédacteur services protection juridique, Technicien de prestations d'assurance et d'assistance, Chargé de clientèle particulier et risques entreprises, Conseiller clientèle, Responsable juridique prévoyance, Conseiller en assurances de personnes et en épargne, Gestionnaire de patrimoine, Intermédiaire en assurance (agent - courtier), Animateur de réseaux de distribution, Chargé du suivi des assurés et des prospects, Souscripteur en assurances, Consultant technique en assurance et épargne, Collaborateur en communication commerciale, Responsable de documentation juridique, Concepteur formation assurance/banque/finance

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1102 : Conseil clientèle en assurances

C1103 : Courtage en assurances

C1109 : Rédaction et gestion en assurances

C1110 : Souscription d'assurances

C1206 : Gestion de clientèle bancaire

Réglementation d'activités :

- Rédacteur contentieux auto et IARD, risques mobiliers et immobiliers, risques du particulier et risques de l'entreprise
- Gestionnaire de dossiers sinistres corporels et IARD
- Rédacteur chargé de l'indemnisation

- Chargé de règlement
- Inspecteur-régleur
- Rédacteur service protection juridique
- Technicien de prestations d'assurance et d'assistance
- Chargé de clientèle particulier et risques entreprises
- Conseiller clientèle
- Responsable juridique prévoyance
- Conseiller en assurances de personnes et en épargne
- Gestionnaire de patrimoine
- Intermédiaire en assurance (agent - courtier)
- Chargé du suivi des assurés et des prospects
- Souscripteur en assurances
- Consultant technique en assurance et épargne
- Responsable de documentation juridique
- Concepteur formation assurance/banque/finance

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation se déroule sur 4 semestres. Les deux premiers peuvent être réalisés dans le cadre de parcours relevant d'un autre master en droit. La certification s'obtient après une évaluation portant sur plusieurs champs distincts :

- 1 - Enseignements juridiques et assurantiels fondamentaux
 - Régimes matrimoniaux (régimes légal et conventionnels) et successions (dévolution et transmission)
 - Droit européen de l'assurance (sources européennes, directives, Convention européenne des Droits de l'homme)
 - Ingénierie et management des risques
 - Droit du crédit
 - Produits bancaires et d'assurances
 - Droit financier
 - Droit international privé
 - Droit du contrat d'assurance
 - Principes généraux en assurances de dommages et de personnes
 - Droit de la responsabilité (Responsabilité civile et administrative)
 - Fiscalité de l'épargne
- 2 - Enseignements professionnels
 - Etude de différentes catégories d'assurances (Assurance vie, Assurance de transport, Assurance des constructeurs, Assurances pertes d'exploitation, Assurances groupe)
 - Politique de l'assurance (conception et évolution des produits d'assurance, Marketing, Marchés publics assurances des collectivités locales, assistance, Réassurance)
 - Distribution de l'assurance
 - Régimes spéciaux de responsabilité (Responsabilité environnementale, Responsabilité des constructeurs, Responsabilité médicale)
 - Systèmes d'indemnisation (techniques d'évaluation et de réparation des préjudices)
 - Accidents de la circulation et assurance automobile
- 3 - Enseignements transversaux
 - Informatique
 - Anglais appliqué à l'assurance
 - Comptabilité
 - Management des entreprises d'assurance
 - Parcours insertion (construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant)
- 4 - Périodes professionnelles
 - Stages aux semestres 2 et 4 donnant lieu à la rédaction d'un mémoire
 - ou alternance sur la deuxième année (semestres 3 et 4)

Chaque semestre est découpé en Unités d'Enseignement (UE) et donne lieu à l'obtention de 30 crédits ECTS. Chaque enseignement est porteur de crédits ECTS.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Professeurs, enseignants en licence et responsable de la formation
En contrat d'apprentissage	X	Professeurs, enseignants en licence et responsable de la formation
Après un parcours de formation continue	X	Professeurs, enseignants en licence et responsable de la formation

En contrat de professionnalisation	X	Professeurs, enseignants en licence et responsable de la formation
Par candidature individuelle	X	Professeurs, enseignants en licence et responsable de la formation
Par expérience dispositif VAE	X	Par jury de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou commission de Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Master cohabilité avec l'Université de la Rochelle	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002, relatif au diplôme national de Master

Arrêté du 12 septembre 2012 relatif aux habilitations de l'Université de Poitiers à délivrer les diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

87 étudiants ont obtenu la certification entre 2010 et 2013, dont 59 en alternance.

<http://www.univ-poitiers.fr/universite/donnees-statistiques/>

Autres sources d'information :

<http://droit.univ-poitiers.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université de Poitiers : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Deux-Sèvres (79) [Niort]

Faculté de Droit et Sciences Sociales

2, rue Jean Carbonnier

TSA 81100

86073 Poitiers cedex 09

France

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Site de formation :

Faculté de droit

11 rue Archimède

Pôle Universitaire de Niort

79000 Niort

Historique de la certification :

Evolution à la rentrée 2008 des diplômes de MST Politique et Droit des assurances et DESS Droit des assurances et de la responsabilité

Evolution à la rentrée 2012 du master Droit privé, spécialité Assurance et épargne